

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE ATLANTIQUE

ARRONDISSEMENT DE SAINT NAZAIRE

COMMUNE DE MONTOIR DE BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL N°D2021/03/26/04

Séance du Vendredi 26 Mars 2021

Convocation : le 19 mars 2021  
Nombre de membres : en exercice : 29  
                                  convoqués : 29  
                                  présents : 27  
Procurations : 2

Le vingt six mars deux mille vingt et un, à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Mr Thierry Noguét, Maire. En raison du contexte sanitaire actuel, le public ne pouvait pas être accueilli, la séance était donc retransmise en direct sur Youtube

**OBJET :**

**BUDGET PRIMITIF ANNEXE**

**« PRODUCTION D'ELECTRICITE**

**PHOTOVOLTAÏQUE »**

**2021**

Présents : Mmes Françoise Bouvet – Isabelle Le Clanche – Carole Jahan – Catherine Jaunet – Karine Huet – Béatrice Riffaut – Florence Talbourdel – Roselyne Lemestre — Malika Gallais – Vanessa Lemestre – Marie-Christine Delahaie – Malorie Pennanec’h – Mrs Thierry Noguét – Didier Talbourdel – Pascal Evain — Michel Molin – Patrice Lelièvre – Bruno Chartier – Yann Le Mintec – Christophe Mouiche – Cédric Huet – Julien Grégoire – Frédéric Amado – Pascal Plissonneau – Joël Jouand – Alain Delaunay – Hugues Pétrel

Absents excusés : Mme Méline Prod'homme (qui avait donné procuration à Mr Chartier) – Hervé Battistella (qui avait donné procuration à Mr Lelièvre)

Secrétaire de Séance : Mr Pascal Plissonneau

Le Conseil Municipal,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment article L 2224 et suivants,

**Vu** l'instruction comptable M4 pour les services publics industriels et commerciaux,

**Vu** l'avis favorable de la Commission Finances en date du 19 février 2021,

Considérant l'individualisation des opérations conduisant à la production d'électricité photovoltaïque dans un budget annexe,

Après avoir entendu Mr Pascal Evain rappeler au Conseil Municipal que cette année le compte administratif n'étant pas encore adopté, il est procédé à la reprise par anticipation des résultats.

Résultat d'exploitation reporté 2020 - excédent - R002	502,47 €
Solde d'exécution d'investissement 2020 reporté – Excédent - R001	30 996.29 €

Et après en avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget annexe «**Production d'électricité photovoltaïque**» *annexé à la présente délibération (Cf ANNEXE Maquette du Budget Annexe) qui se résume ainsi :*

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	15 640.47 €	15 138.00 €
Résultat d'exploitation reporté 2020 - excédent		502.47 €
Investissement	41 437.29 €	10 441.00 €
Solde d'exécution d'investissement reporté- excédent		30 996.29 €
Total	57 077.76 €	57 077.76 €

Ont signé au registre tous les membres présents,  
Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,  
Thierry NOGUET